



2A rue Ernest Régnier
33390 BLAYE
N° SIRET : 48906384200053

Auto-école BLAVIA

6 Domaine de Jade, Route de Blaye
33820 ETAULIERS
N° SIRET : 48906384200012

Tel: 05 57 42 12 94
Mail: autoecoleblavia@gmail.com

Site web: www.autoecole-blavia.com
Facebook: www.facebook.com/blaviaautoecole

FORMATION AM

J'ai 14 ans révolus Je souhaite obtenir mon Permis AM et pour cela, il me faut :

Constitution de dossier

- ✓ 3 e photos d'identité aux normes ANTS Spéciale Permis de Conduire =>
- ✓ 1 Photocopie de la carte d'identité recto verso du candidat
- ✓ 1 photocopie de l'ASSR 1 ou ASSR 2 ou ASR
- ✓ 1 photocopie d'un justificatif de domicile (*impôts, eau, électricité, téléphone*) de moins de 3 mois.

Si pas de justificatif de domicile à son nom propre :

- Justificatif de domicile du lieu de vie
- +Attestation d'hébergement (voir modèle sur site BLAVIA)
- +Photocopie pièce d'identité de l'hébergeant

- ✓ L'autorisation parentale fournie sur notre site BLAVIA
- ✓ 1 Photocopie du Certificat de participation à la journée d'appel pour la défense (*si entre 17 et 25 ans*)
Si vous n'êtes pas en possession de ce document : demande d'attestation sur le site internet de la JDC.
L'attestation de recensement n'est pas valable.



Équipement obligatoire lors de la formation :

- ✓ 1 blouson chaud et imperméable
- ✓ 1 casque aux normes avec les dispositifs réfléchissants en nombre de 4
- ✓ Gants aux normes
- ✓ Chaussures montantes ou bottes

Etiquette de normes :



A la fin de votre formation

Votre enseignant validera votre formation sur la Plateforme ANTS

Vous pouvez circuler sur la voie publique avec votre attestation de suivi de la formation



Contenu de la formation AM



Séquence 1 : Echanges sur présentations individuelles autour de la conduite (durée 30 minutes)

- ✓ Expression et échanges sur le respect des règles (Signalisation et Règles de circulation)
- ✓ Expression et échanges sur les grandes thématiques de Sécurité Routière (Vitesse, consommation d'alcool ou drogues, utilisation de distracteurs)
- ✓ Echanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.

Séquence 2 : Formation à la conduite Hors Circulation (durée 1 heure)

- ✓ Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur (leurs rôles)
- ✓ La connaissance des principaux organes du véhicule
- ✓ Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- ✓ La maîtrise technique du véhicule hors circulation

Séquence 3 : Code de la Route (durée 30 minutes)

- ✓ La signalisation verticale et horizontale (connaître la signalisation et comprendre son rôle)
- ✓ Les règles de circulation (Connaître les principales règles et comprendre leurs rôles)

Séquence 4 : Formations sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures)

- ✓ Démarrer le cyclomoteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- ✓ Ralentir et immobiliser le cyclomoteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter
- ✓ S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur
- ✓ Rechercher les indices utiles
- ✓ Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées
- ✓ Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances
- ✓ Négocier un virage. Adopter une trajectoire sécurisée

Séquence 5 : Sensibilisation aux risques

- ✓ Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules
- ✓ Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- ✓ Les risques dus au débridage
- ✓ Les produits psychoactifs et la conduite
- ✓ La vitesse et ses conséquences sur la conduite
- ✓ La prise en compte des autres usagers vulnérables
- ✓ L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

Durée de la formation :

8 heures

Montant de la formation :

290€

Les prix sont TTC à 20% de TVA. Les prestations sont payables à l'avance et sont facturées au tarif en vigueur le jour de leur exécution. Les leçons pratiques non décommandées 48 heures ouvrables à l'avance sont dues.

TARIFS JUSQU'AU 31/12/2026